

ments. Je viens donc vous prier, Monsieur le Comte, d'user des moyens d'influence dont vous avez parlé pour ramener un résultat qui me semble être conforme à l'intérêt de S. M. aussi bien qu'à celui de notre pays.»

A la fin janvier la situation restait inchangée sauf que les collègues du baron de Blochausen, Eyschen et Kirpach eurent également manifesté le désir de quitter le pouvoir (Mathias Mongenast ne bougea pas).

Le 30 Servais écrivit ce qui suit au comte de Schimmelpenninck: «Je n'ai pas manqué d'informer M. de Blochausen et ses collègues que S. M. en n'acceptant pas leur démission, n'avait pas entendu les maintenir définitivement en fonctions. Ils donneront leur démission dans tous les cas à temps pour qu'un nouveau gouvernement puisse être formé avant le mois d'avril. Le public et les journaux ignorent ces circonstances. Cela paraît nécessaire pour que le gouvernement conserve l'autorité dont il a besoin pour paraître devant la Chambre. Cette considération a déterminé S. M. à ne pas dire dans la lettre qu'elle a fait écrire à M. de Blochausen qu'elle n'acceptait pas pour le moment sa démission.» En effet, il fallait, avant que le gouvernement ne se retirât, voter quelques projets qui avaient dû être renvoyés au Conseil d'État où les discussions s'étaient prolongées. «Je suis curieux, continue Servais, de connaître le résultat de l'instruction qui a eu lieu à Bruxelles au sujet de l'affaire Prince-Henri. M. de Blochausen à qui j'en ai parlé, proteste énergiquement contre la supposition qu'il aurait été intéressé dans les spéculations qui ont eu lieu. S'il en est autrement, la preuve de sa culpabilité sera certainement faite, car d'après ce que j'apprends l'instruction se poursuit avec beaucoup de soin.»

La minorité parlementaire — les huit membres du clan Metz — accoutumée à faire flèche de tout bois, saisit l'occasion de la durée de la crise ministérielle pour interpeller le Gouvernement à la séance de la Chambre du 10 février par la voix de Charles Simons. «Homme de talent, dit Servais de Simons dans sa lettre du 13 à Schimmelpenninck, mais qui passe pour être versatile, car on lui reproche d'avoir été tour à tour partisan de la France, de la Belgique et de l'Allemagne... Son discours a fait peu d'impression ici: On est dans la Chambre et dans le pays dans une disposition d'esprit qui porte à écouter fort peu l'opposition, parce que dans des circonstances importantes elle a cherché à faire prévaloir des opinions qui ne s'accordent pas avec les intérêts et les sentiments du pays. M. de Blochausen a répondu à M. Simons avec son habileté habituelle. Au sujet de la question de savoir si le gouvernement actuel était maintenu d'une manière définitive, il s'est borné pour ainsi dire à donner lecture de la lettre qui lui a été écrite à ce sujet par le secrétaire du roi... La Chambre... sans émettre aucun vote, voulait évidemment s'abstenir de tout acte qui pourrait être considéré comme une démonstration politique. J'ai encore vu M. de Blochausen après la